

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 603

23 mars 2006

### SOMMAIRE

A.E., S.à r.l., Luxembourg .....	28907	Logos Invest Holding S.A., Luxembourg .....	28922
Acome S.A., Dudelange .....	28929	Luxane, S.à r.l., Kayl .....	28929
Alindga Investments Services, S.à r.l., Luxembourg .....	28943	Luxconseil S.A., Luxembourg .....	28922
Alinico's S.A., Luxembourg .....	28923	Matchfin Holding Société de Gestion et Placements Industriels S.A., Luxembourg .....	28939
Arbeit International S.A. ....	28922	Mobicar S.A., Luxembourg .....	28910
Ariete S.A., Luxembourg .....	28941	Mobicar S.A., Luxembourg .....	28910
Atelier de Couture et de Retouches Sylvie, S.à r.l., Grevenmacher .....	28907	Mon S.A., Strassen .....	28941
Axel Assets Management S.A., Luxembourg .....	28938	Nelissen Engineering S.A., Luxembourg .....	28910
Begona S.A., Luxembourg .....	28898	New Energy International Holding S.A., Luxembourg .....	28925
Beleurope S.A., Luxembourg .....	28909	Nobileo Holding, S.à r.l., Luxembourg .....	28899
Beleurope S.A., Luxembourg .....	28909	Orkenise Art S.A., Luxembourg .....	28898
Bergasa Holding S.A., Luxembourg .....	28911	Oswa Holding S.A.H., Luxembourg .....	28944
Bolden S.A., Luxembourg .....	28929	Overland, S.à r.l., Luxembourg .....	28924
Bridge Investments S.A., Luxembourg .....	28912	P.W.S. S.A., Roodt/Septfontaines .....	28923
BST Safety Textiles Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .....	28898	Potsdamer Investitionsgesellschaft S.A., Luxembourg .....	28922
C.R. Entreprises S.A., Luxembourg .....	28929	Property Trust Altstadt-Lindheim, S.à r.l., Luxembourg .....	28919
Carouge & Cie S.A., Luxembourg .....	28939	Property Trust Berlin 1, S.à r.l., Luxembourg .....	28920
Carraig Mor S.A., Luxembourg .....	28939	Property Trust Berlin 4, S.à r.l., Luxembourg .....	28921
Chailly Participations S.A., Luxembourg .....	28938	Property Trust Luxembourg 2, S.à r.l., Luxembourg .....	28912
Christiania Compagnie, S.à r.l., Luxembourg .....	28913	Property Trust Muehldorf, S.à r.l., Luxembourg .....	28912
Consult S.A., Luxembourg .....	28921	Property Trust Wuerzburg, S.à r.l., Luxembourg .....	28911
Courtal S.A., Senningerberg .....	28898	Refood, S.à r.l., Luxembourg .....	28930
Delgen S.A., Luxembourg .....	28898	Resothen S.A., Luxembourg .....	28941
Delgen S.A., Luxembourg .....	28898	RT-Log S.A., Munsbach .....	28931
Edelweiss Properties S.A., Luxembourg .....	28928	RXP Service S.A.H., Luxembourg .....	28908
Eliabel S.A., Luxembourg .....	28942	Servico S.A., Luxembourg .....	28908
Fialux, S.à r.l., Luxembourg .....	28931	Servico S.A., Luxembourg .....	28908
Flying Star S.A., Luxembourg .....	28928	Servico S.A., Luxembourg .....	28908
Fox S.A., Luxembourg .....	28911	Simulation Technologies, S.à r.l., Sandweiler .....	28930
Fund Channel S.A., Luxembourg .....	28907	Socolux S.A., Luxembourg .....	28908
Galata S.A., Luxembourg .....	28910	Somia S.A., Hellange .....	28909
German Property 50, S.à r.l., Luxembourg .....	28909	Tamar International, S.à r.l., Luxembourg .....	28911
GFE Finance Holding S.A., Munsbach .....	28941	Tele Disc II, S.à r.l., Bertrange .....	28924
Hoffman Management & Boards S.A., Luxembourg .....	28929	TJT (B) (Luxembourg) Investment Company, S.à r.l., Luxembourg .....	28910
International Sailing Boats Holdco, S.à r.l., Luxembourg .....	28931	United Europe Investments S.A., Luxembourg .....	28924
Itaca International S.A., Bertrange .....	28906	Urtis Finance S.A., Luxembourg .....	28923
Katoen Natie Benelux S.A., Luxembourg .....	28909	Van Gansewinkel Luxembourg S.A., Differdange .....	28920
Kultura S.A., Luxembourg .....	28921	Vast Invest Holding S.A.H., Bertrange .....	28907

**BEGONA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 98.096.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 40221, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

J. Elvinger  
Notaire

(111416.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**BST SAFETY TEXTILES LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 109.231.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 39050, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

J. Elvinger  
Notaire

(111418.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**COURTAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 37.262.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL06122, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Signature.

(111423.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**ORKENISE ART S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 39, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 79.430.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08287, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Signature.

(111429.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**DELGEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 85.597.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05527, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(111474.3/4181/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**DELGEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 85.597.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05530, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2004.

Signature.

(111476.3/4181/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**NOBILEO HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 112.963.

## STATUTES

In the year two thousand five, on the twenty-first of December.  
Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Mr Ole Kristian Karlsen Jordanger, trainee, born on November 1st, 1978, in Drammen, whose address is at Cagogan Gardens 105 Flat 5, SW3 RF2 London, England,

here represented by M<sup>e</sup> Stéphane Owczarek, attorney-at-law, whose business address is at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on December 8, 2005,

2. Mr Pål André Karlsen Jordanger, student, born on July 22, 1982 in Drammen, whose address is at Jonsrud 16, 3070 Sande, Vestfold, Norway,

here represented by M<sup>e</sup> Stéphane Owczarek, attorney-at-law, whose business address is at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on December 8, 2005.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated.

### I. Name - Registered office - Object - Duration

#### Art. 1. Name

There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a *société à responsabilité limitée*, under the name NOBILEO HOLDING, S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

#### Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office of the Company may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers (as used in these Articles, «board of managers» means the sole manager if the said board consists of a single manager only) of the Company. The registered office may further be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of partners (as used in these Articles, «general meeting of partners» means the sole partner if there is no more than one partner) adopted in the manner required for the amendment of these Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

#### Art. 3. Object

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against currency exchange and interest rate risks as well as other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

**Art. 4. Duration**

- 4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.
- 4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

**II. Capital - Shares****Art. 5. Capital**

- 5.1. The Company's corporate capital is fixed at thirteen thousand Euro (EUR 13,000) represented by two hundred (200) shares in registered form with a par value of sixty-five Euro (EUR 65) each, all subscribed and fully paid-up.
- 5.2. The corporate capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

**Art. 6. Shares**

- 6.1. Each share entitles its holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.
- 6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.
- 6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties. In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the corporate capital of the Company. A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.
- 6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.
- 6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

**III. Management - Representation****Art. 7. Board of managers**

- 7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The managers need not to be partners.
- 7.2. The managers may be dismissed at any time without cause (ad nutum).

**Art. 8. Powers of the board of managers**

- 8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.
- 8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any two managers of the Company.

**Art. 9. Procedure**

- 9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.
- 9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.
- 9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.
- 9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.
- 9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.
- 9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.
- 9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation**

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of the manager, if there is only one manager, or by the joint signature of any two managers of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers**

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

**IV. General meetings of partners**

**Art. 12. Powers and voting rights**

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

**Art. 13. Form - Quorum - Majority**

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the corporate capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's corporate capital.

**V. Annual accounts - Allocation of profits**

**Art. 14. Accounting Year**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 15. Allocation of Profits**

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal corporate capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole partner or the general meeting of partners;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

**VI. Dissolution - Liquidation**

**Art. 16. Dissolution - Liquidation**

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

**VII. General provision**

**Art. 17. Applicable Law**

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

*Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2006.



*Subscription - Payment*

Thereupon the appearing parties, represented as stated hereabove, declare to have subscribed to the whole corporate capital of the Company as follows:

- Mr Ole Kristian Karlsen Jordanger, prenamed, ninety-nine .....	99 shares
- Mr Pål André Karlsen Jordanger, prenamed, one hundred and one .....	101 shares
<b>Total .....</b>	<b>200 shares</b>

The shares have been fully paid up to the amount of sixty-five Euro (EUR 65) per share by a contribution in kind consisting in all shares of NOBILEO, S.à r.l. (the Shares), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of Luxembourg, with registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, registered with the trade and companies register of Luxembourg, having an subscribed and issued corporate capital of thirteen thousand Euro (EUR 13,000), represented by two hundred (200) Shares of sixty-five Euro (EUR 65) each.

Such contribution in kind has a value in aggregate of an amount of thirteen thousand Euro (EUR 13,000), which shall be allocated to the corporate capital of the Company.

It results from the certificate issued on December 15, 2005 by the management of NOBILEO, S.à r.l. that:

- the Shares are in registered form;
- the Shares are fully paid up and represent 100% of the issued corporate capital of NOBILEO, S.à r.l.;
- Mr Ole Kristian Karlsen Jordanger (ninety-nine (99) Shares) and Mr Pål André Karlsen Jordanger (one hundred and one (101) Shares), are the legal owners solely entitled to the Shares and possessing the power to dispose of the Shares;
- the Shares are not encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Shares and the Shares are not subject to any attachment;
- there exists no pre-emption rights nor any other right by virtue of which any person may be entitled to demand that the Shares be transferred to her;
- all formalities required in Luxembourg in connection with the perfection of the transfers of the Shares to the Company have been duly performed;
- such Shares are transferable within the limits set forth in the articles of association of the Company;
- the Shares are worth at least thirteen thousand Euro (EUR 13,000), this estimation being based on generally accepted accountancy principles and supported by a valuation certificate tabled on the present meeting. It being understood that from December 15, 2005 until and including the date of incorporation of NOBILEO HOLDING, S.à r.l., no event which could have had a significant effect on the values shown in the attached balance sheet, occurred.

The said valuation certificate and a copy of the balance sheet of NOBILEO, S.à r.l. as per December 15, 2005, after having been signed *ne varietur* by the proxy acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

*Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 2,200.

*Extraordinary general meeting of partners*

The appearing parties, representing the entire subscribed corporate capital and considering themselves as having been duly convened, immediately proceeded to hold a general meeting of partners of the Company.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions:

- (i) the number of managers of the Company is fixed at two (2);
- (ii) that the following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:
  1. Mr Ole Kristian Karlsen Jordanger, CFO, born on November 1, 1978, in Drammen, Norway, whose address is at Cadogan Gardens 105 Flat 5, SW3 RF2 London, England; and
  2. Mr Pål André Karlsen Jordanger, student, born on July 22, 1982, in Drammen, Norway, whose address is at Jonsrud 16, 3070 Sande, Vestfold, Norway;
- (iii) the registered office of the Company is set at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

*Capital duty*

Insofar as the contribution in kind results in the Company acquiring all the shares from NOBILEO, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), Member State of the European Union, the Company refers to article 4-2 of the law dated December 29, 1971 which provides for an exemption from capital duty.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Ole Kristian Karlsen Jordanger, stagiaire, né le 1<sup>er</sup> novembre 1978 à Drammen, dont l'adresse est à Cadogan Gardens 105, Flat 5, SW3 RF2 Londres, Royaume-Uni,

ici représenté par Maître Stéphane Owczarek, avocat, dont l'adresse professionnelle est au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à le 8 décembre 2005,

2. Monsieur Pål Andrè Karlsen Jordanger, étudiant, né le 22 juillet 1982 à Drammen, dont l'adresse est à Jonsrud 16, 3070 Sande, Vestfold, Norvège,

ici représenté par Maître Stéphane Owczarek, avocat, dont l'adresse professionnelle est au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à le 8 décembre 2005.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire pour le compte des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser les statuts d'une société à responsabilité limitée comme suit:

## I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

### Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination NOBILEO HOLDING, S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

### Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

### Art. 3. Objet social

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

### Art. 4. Durée

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital

5.1. Le capital social est fixé à treize mille euros (EUR 13.000), représenté par deux cents (200) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de soixante-cinq euros (EUR 65) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers. En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil. Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé, qui en fait la demande.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

## **III. Gestion - Représentation**

### **Art. 7. Conseil de gérance**

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixe la durée de son/leur mandat. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance. Les gérants ne sont pas nécessairement des associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, sans motif (ad nutum).

### **Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plusieurs gérants, par deux gérants de la Société.

### **Art. 9. Procédure**

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

### **Art. 10. Représentation**

La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant, en cas de gérant unique ou par la signature conjointe de deux gérants ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

### **Art. 11. Responsabilités des gérants**

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

## **IV. Assemblée générale des associés**

### **Art. 12. Pouvoirs et droits de vote**

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, une autre personne comme mandataire.



### Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

### Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

### Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

## VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du/des associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

## VII. Disposition générale

### Art. 17. Loi Applicable

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2006.

#### *Souscription - Libération*

Les parts sociales de la Société ont été souscrites comme suit:

- M. Ole Kristian Karlsen Jordanger, prénommé .....	99 parts sociales
- M. Pål André Karlsen Joranger, prénommé .....	101 parts sociales
Total .....	200 parts sociales

Les parts sociales ont été intégralement libérées jusqu'à un montant de soixante-cinq euros (EUR 65) par part sociale par apport en nature consistant dans toutes les parts sociales de NOBILEO, S.à r.l. (les Parts Sociales), une société constituée selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, ayant un capital social souscrit et émis de treize mille euros (EUR 13.000), représenté par deux cents (200) parts sociales de soixante-cinq euros (EUR 65) chacune.

Ledit apport en nature ayant une valeur d'un montant total de treize mille euros (EUR 13.000), sera affecté en totalité au capital social de la Société.

Il résulte du certificat émis le 15 décembre 2005 par la gérance de NOBILEO, S.à r.l. que:

- les Parts Sociales sont sous forme nominative;
- les Parts Sociales sont intégralement libérées et représentent 100% du capital émis de NOBILEO, S.à r.l.;

- M. Ole Kristian Karlsen Jordanger (quatre-vingt-dix-neuf (99) Parts Sociales) and M. Pål André Karlsen Jordanger (cent une (101) Parts Sociales), sont les seuls titulaires des droits sur les Parts Sociales et possèdent le pouvoir de disposer des Parts Sociales;

- les Parts Sociales ne sont pas grevées d'un nantissement ou d'un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou d'un usufruit sur les Parts Sociales et les Parts Sociales ne sont soumises à aucun attachement;

- il n'existe aucun droit de préemption, ni un autre droit en vertu duquel une personne peut être autorisée que les Parts Sociales lui soient cédées;

- toutes les formalités requises au Luxembourg en rapport avec l'accomplissement des transferts des Parts Sociales à la Société ont été accomplies;

- ces Parts Sociales sont cessibles dans les limites prévues par les statuts de la Société;

- ces Parts Sociales valent au moins treize mille euros (EUR 13.000), cette estimation étant basée sur les principes comptables généralement acceptés et confirmée par un certificat d'évaluation présenté à la présente assemblée. Il est entendu qu'entre le 15 décembre 2005 et la date de constitution de NOBILEO HOLDING, S.à r.l. incluse, aucun événement qui aurait pu avoir un effet significatif sur les valeurs établies dans le bilan attaché ci-après, n'est intervenu.

Ledit certificat d'évaluation et une copie du bilan de NOBILEO, S.à r.l. en date du 15 décembre 2005, après avoir été signés ne varient par le mandataire agissant pour le compte des comparants et le notaire instrumentaire, resteront attachés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ EUR 2.200.

#### *Assemblée générale extraordinaire des associés*

Et aussitôt les comparants, représentant l'intégralité du capital social souscrit et se considérant comme étant dûment convoqués, ont immédiatement procédé à la tenue d'une assemblée générale des associés de la Société.

Après avoir vérifié que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

(i) le nombre de gérants de la Société est fixé à deux (2);

(ii) sont nommés comme membres du conseil de gérance de la Société pour une durée indéterminée les personnes suivantes:

1. M. Ole Kristian Karlsen Jordanger, CFO, né à Drammen, Norvège, le 1<sup>er</sup> novembre 1978, dont l'adresse est située à Cadogan Gardens 105 Flat 5, SW3 RF2 London, England; et

2. M. Pål André Karlsen Jordanger, étudiant, né à Drammen, Norvège, le 22 juillet 1982, dont l'adresse est située à Jonsrud 16, 3070 Sande, Vestfold, Norvège.

(iii) le siège social de la Société est fixé au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

#### *Droit d'apport*

Dans la mesure où l'apport en nature à la Société consiste en l'acquisition toutes les parts sociales de NOBILEO, S.à r.l., une société de droit du Luxembourg, Etat Membre de l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Owczarek, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, vol. 151S, fol. 56, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

A. Schwachtgen.

(001630.3/230/481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2006.

#### **ITACA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 5, rue Pletzer.

R. C. Luxembourg B 82.792.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2005, réf. LSO-BL01840, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Signature.

(111430.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

**A.E., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2663 Luxembourg, 7, rue Vauban.

R. C. Luxembourg B 111.166.

—

Mademoiselle El Kanizi Aicha, l'associée unique de la société A.E., S.à r.l. a décidé de transférer le siège social de la société dite de l'adresse suivante:

- 2, rue Fort Dumoulin, L-1425 Luxembourg,

à l'adresse suivante:

- 7, rue Vauban, L-2663 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 décembre 2005.

A. El Kanizi.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06800. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111434.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

**VAST INVEST HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 81.378.

—

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2005*

1. L'assemblée vote à l'unanimité la démission de la société SCOTMARSH FOUNDATION LLC.

2. La société ALPHA ACCOUNTING AG, ayant son siège à FL-9494 Schaan, Felbaweg 10, ici représentée par Monsieur Luc Voet, expert-comptable, demeurant à L-8064 Bertrange, 1 Cité Millewée, sera nommée comme administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2006.

Rédigé au Luxembourg à la date susmentionnée en 5 exemplaires dont chaque partie reconnaît en avoir reçu une.

L. Voet / M. Cady / L. Lesire

*Président / Secrétaire / Scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2005, réf. LSO-BL02408. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111436.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

**ATELIER DE COUTURE ET DE RETOUCHES SYLVIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6718 Grevenmacher, 26, rue des Caves.

R. C. Luxembourg B 41.474.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08183, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ATELIER DE COUTURE ET DE RETOUCHES SYLVIE, S.à r.l.

Signature

(111451.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

**FUND CHANNEL, Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 108.704.

—

*Extrait de la Résolution du Conseil d'Administration du 30 septembre 2005*

En date du 30 septembre, le Conseil d'Administration de la Société mentionnée ci-dessus (ci-après la «Société»), a décidé du transfert, à effet du 1<sup>er</sup> octobre 2005, du siège social de la Société, actuellement localisé au 39, allée Scheffer, L-2520 au 5, allée Scheffer, L-2520.

Fait à Luxembourg, le 30 septembre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour le Conseil d'Administration*

G. Abel

*Administrateur-délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2005, réf. LSO-BL07063. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111664.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

**SERVICO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 14.065.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08199, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICO S.A.

Signature

(111444.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**SERVICO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 14.065.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08198, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICO S.A.

Signature

(111445.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**SERVICO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 14.065.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08196, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICO S.A.

Signature

(111447.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**SOCOLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.  
R. C. Luxembourg B 6.413.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2005, réf. LSO-BK08181, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCOLUX S.A.

Signature

(111453.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**RXP SERVICE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 103.901.

—  
Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2005, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05878, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

*Pour RXP SERVICE S.A., Société Anonyme Holding*

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(111478.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**GERMAN PROPERTY 50, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 110.288.

Suite à une cession de parts du 23 novembre 2005, la société ALTITUDE LIMITED, Company N° 114728C, ayant son siège à IOMA House, Hope Street, Douglas, Isle of Man, IM1 1AP, est devenue l'actionnaire unique et détient désormais les 125 parts sociales de la GERMAN PROPERTY 50, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04685. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111461.3/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**KATOEN NATIE BENELUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 57.367.

En date du 18 juin 2003, Madame Catherine Huts-Van Den Heuvel a été nommée administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2005, réf. LSO-BL02040. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111463.3/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**SOMIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3333 Hellange, 44, rue de Bettembourg.  
R. C. Luxembourg B 85.568.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 octobre 2005*

Les administrateurs et le commissaire aux comptes sont réélus jusqu'à l'assemblée générale annuelle de l'année 2009.

P. Toussaint / M. Toussaint / A. Toussaint / R. Thill

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL06002. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(111470.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**BELEUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 56.626.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06324, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2005.

Signature

*Un mandataire*

(111472.3/1035/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**BELEUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 56.626.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 22 décembre 2005, réf. LSO-BL06330, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2005.

Signature

*Un mandataire*

(111475.3/1035/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---



**NELISSEN ENGINEERING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 100.544.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05525, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

Signature.

(111473.3/4181/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**MOBICAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 104.202.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05531, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2005.

Signature.

(111477.3/4181/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**MOBICAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 104.202.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05533, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2005.

Signature.

(111479.3/4181/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**GALATA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 49.811.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05874, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

*Pour GALATA S.A., Société Anonyme*

G. Birchen

*Administrateur*

(111480.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**TJT (B) (LUXEMBOURG) INVESTMENT COMPANY, S.à r.l.,**

**Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 120.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 87.845.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 15 octobre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05870, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

*Pour TJT (B) (LUXEMBOURG) INVESTMENT COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée*

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

*Gérant B*

*Signatures*

(111483.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**BERGASA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 49.590.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05872, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

*Pour BERGASA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

G. Birchen

*Administrateur*

(111481.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**PROPERTY TRUST WUERZBURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 110.965.

*Extrait des décisions de l'actionnaire unique de la société adoptées le 5 décembre 2005*

L'associé unique de la société a décidé de fixer le nombre d'administrateurs de la société à 4 et de nommer M. Michael Kidd, demeurant au 21, rue d'Alzingen, L-3397 Roeser (Grand-Duché de Luxembourg) comme administrateur de la société avec effet au 5 décembre 2005.

La société a pris connaissance de la démission de M. John Marren comme administrateur de la société avec effet au 6 décembre 2005.

Les administrateurs de la société sont désormais:

- M. Richard Ray;
- M. Hitesh Patel;
- M. Michael Kidd.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PROPERTY TRUST WUERZBURG, S.à r.l.*

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04322. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(111482.3/267/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**TAMAR INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 95.099.900,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 76.844.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05869, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

*Pour TAMAR INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée*

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

*Gérant A*

*Signatures*

(111488.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**FOX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 90.234.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05535, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(111489.3/4181/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**PROPERTY TRUST MUEHL DORF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 110.980.

*Extrait des décisions de l'actionnaire unique de la société adoptées le 5 décembre 2005*

L'associé unique de la société a décidé de fixer le nombre d'administrateurs de la société à 4 et de nommer M. Michael Kidd, demeurant au 21, rue d'Alzingen, L-3397 Roeser (Grand-Duché de Luxembourg) comme administrateur de la société avec effet au 5 décembre 2005.

La société a pris connaissance de la démission de M. John Marren comme administrateur de la société avec effet au 6 décembre 2005.

Les administrateurs de la société sont désormais:

- M. Richard Ray;
- M. Hitesh Patel;
- M. Michael Kidd.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PROPERTY TRUST MUEHL DORF, S.à r.l.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04312. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(111484.3/267/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

**PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 112.219.

*Extrait des décisions de l'actionnaire unique de la société adoptées le 5 décembre 2005*

L'associé unique de la société a décidé de fixer le nombre d'administrateurs de la société à 4 et de nommer M. Michael Kidd, demeurant au 21, rue d'Alzingen, L-3397 Roeser (Grand-Duché de Luxembourg) comme administrateur de la société avec effet au 5 décembre 2005.

La société a pris connaissance de la démission de M. John Marren comme administrateur de la société avec effet au 6 décembre 2005.

Les administrateurs de la société sont désormais:

- M. Richard Ray;
- M. Charles Hunter;
- M. Michael Kidd.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 2, S.à r.l.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04320. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(111485.3/267/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

**BRIDGE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 101.083.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations prises lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société tenue au siège social en date du 2 novembre 2005, que le Conseil d'Administration décide de transférer, à compter du 2 novembre 2005, le siège social de la Société du 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK05776. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(111730.3/1384/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

**CHRISTIANIA COMPAGNIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Share capital: EUR 12,500.-**

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 112.965.

—  
**STATUTES**

In the year two thousand five, on the twenty-second day of December.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Hans Christer Erik Hagglund, born on December 23, 1953 at A Hedvig Eleonora, Sweden, residing at Strandvagen 37, 18262 Djursholm, Sweden,

here represented by Mrs Catherine Pogorzelski, Avocat, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on December 21, 2005.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association (the Articles of Association) of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1.** There is hereby established among the subscriber and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société à responsabilité limitée, under the name of CHRISTIANIA COMPAGNIE, S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

**Art. 2. Registered office**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Object**

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial or financial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

**Art. 4. Duration**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

## II. Capital - Shares

### Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

### Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

If the Company has more than one partner, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

## III. Management - Representation

### Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

### Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

### Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

### Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager or, as the case may be, by the joint signature of two managers of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

### Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.



#### IV. General meetings of partners

##### Art. 12. Powers and voting rights

- 12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.  
 12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.  
 12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

##### Art. 13. Form - Quorum - Majority

- 13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.  
 13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.  
 13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits

##### Art. 14. Accounting Year

- 14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.  
 14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.  
 14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

##### Art. 15. Allocation of Profits

- 15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.  
 15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.  
 15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:  
 (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;  
 (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;  
 (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole partner or the general meeting of partners; and  
 (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

#### VI. Dissolution - Liquidation

##### Art. 16. Dissolution - Liquidation

- 16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.  
 16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

#### VII. General provision

##### Art. 17. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

##### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2006.

##### *Subscription - Payment*

Thereupon Mr Hans Christer Erik Hagglund, represented as stated hereabove, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all five hundred (500) shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

##### *Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which must be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand two hundred (2,200.-) Euro.

*Resolutions of the sole partner*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The number of managers is fixed at two (2).
2. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:
  - Mr Kim Georg William Thome, Economist, born on April 23, 1954 in Jyväskylä, Finland, residing at dalarovagen 123, 13691 Haninge, Sweden; and
  - UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., with registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.
3. The registered office of the Company is set at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party, said proxyholder appearing signed together with Us, the notary, the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt deuxième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

M. Hans Christer Erik Hagglund, né le 23 décembre 1953 à A Hedvig Eleonora, Suède, résidant à Strandvagen 37, 18262 Djursholm, Suède,

ici représenté par Madame Catherine Pogorzelski, Avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 21 décembre 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec lui auprès des autorités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès-qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qui est constituée comme suit:

**I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination**

Il est établi entre le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires de parts sociales par la suite, une société à responsabilité limitée sous la dénomination CHRISTIANIA COMPAGNIE, S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

**Art. 2. Siège social**

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

**Art. 3. Objet social**

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et accorder des sûretés en faveur de tiers pour garantir ses propres obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales ou financières ainsi que toutes opérations en rapport avec des biens mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

#### **Art. 4. Durée**

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

### **II. Capital - Parts sociales**

#### **Art. 5. Capital**

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

### **III. Gestion - Représentation**

#### **Art. 7. Conseil de gérance**

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérant(s) nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils constituent un conseil de gérance. Les gérants n'ont pas besoin d'être associés.

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

#### **Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant ou si il y a plus d'un gérant par tout gérant.

#### **Art. 9. Procédure**

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent

être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

#### **Art. 10. Représentation**

La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature unique de son gérant unique ou, le cas échéant, par la signature conjointe de deux gérants de la Société ou par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

#### **Art. 11. Responsabilités des gérants**

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### **IV. Assemblée générale des associés**

#### **Art. 12. Pouvoirs et droits de vote**

- 12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.
- 12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.
- 12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

#### **Art. 13. Forme - Quorum - Majorité**

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices**

#### **Art. 14. Exercice social**

- 14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.
- 14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des actifs passifs de la Société.
- 14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices**

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Les dividendes intérimaires pourront être distribués, à tout moment, dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est approuvé par le conseil de gérance;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés; et
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

#### **Art. 16. Dissolution - Liquidation**

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

### **VII. Disposition générale**

#### **Art. 17. Disposition Générale**

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

*Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2006.

*Souscription - Libération*

M. Hans Christer Erik Hagglund, représenté comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'entière du capital social de la Société et avoir entièrement libéré les cinq cents (500) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

*Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux mille deux cents (2.200,-) euros.

*Décision de l'associé unique*

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à deux (2).
2. Les personnes suivantes sont nommées comme gérant de la Société pour une durée indéterminée:
  - M. Kim Georg William Thome, Economiste, né le 23 avril 1954, à Jyvaskyla, Finlande, résidant à dalarovagen 123, 13691 Haninge, Suède; et
  - UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.
3. Le siège social de la Société est établi au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1331 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, ledit mandataire a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: C. Pogorzelski, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, vol. 151S, fol. 57, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2006.

A. Schwachtgen.

(001636.3/230/408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2006.

**PROPERTY TRUST ALTENSTADT-LINDHEIM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 110.963.

*Extrait des décisions de l'actionnaire unique de la société adoptées le 5 décembre 2005*

L'associé unique de la société a décidé de fixer le nombre d'administrateurs de la société à 4 et de nommer M. Michael Kidd, demeurant au 21, rue d'Alzingen, L-3397 Roeser (Grand-Duché de Luxembourg) comme administrateur de la société avec effet au 5 décembre 2005.

La société a pris connaissance de la démission de M. John Marren comme administrateur de la société avec effet au 6 décembre 2005.

Les administrateurs de la société sont désormais:

- M. Richard Ray;
- M. Hitesh Patel;
- M. Michael Kidd.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PROPERTY TRUST ALTENSTADT-LINDHEIM, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04318. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111486.3/267/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.



**PROPERTY TRUST BERLIN 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 110.975.

*Extrait des décisions de l'actionnaire unique de la société adoptées le 5 décembre 2005*

L'associé unique de la société a décidé de fixer le nombre d'administrateurs de la société à 4 et de nommer M. Michael Kidd, demeurant au 21, rue d'Alzingen, L-3397 Roeser (Grand-Duché de Luxembourg) comme administrateur de la société avec effet au 5 décembre 2005.

La société a pris connaissance de la démission de M. John Marren comme administrateur de la société avec effet au 6 décembre 2005.

Les administrateurs de la société sont désormais:

- M. Richard Ray;
- M. Hitesh Patel;
- M. Michael Kidd.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PROPERTY TRUST BERLIN 1, S.à r.l.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04317. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111487.3/267/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

**VAN GANSEWINKEL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4501 Differdange, Z.A. Gadderscheier.

R. C. Luxembourg B 64.008.

EXTRAIT

Il découle du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 25 août 2005, enregistré à l'Enregistrement et des Domaines d'Esch-sur-Alzette, le 29 août 2005, Vol: 910; fol: 39; case: 12.

Que l'assemblée générale a décidé:

1)- de révoquer à compter du 25 août 2005 de sa fonction de Président du Conseil d'Administration et d'administrateur Monsieur Leonardus Maria Sondag, demeurant à Fazantlaan 3F, NL-5613 CA Eindhoven.

2)- de nommer à compter du 25 août 2005:

a) pour une durée de six années, comme administrateurs de la prédite société, à savoir:

- Monsieur Philippe Decaluwe, Directeur régional, demeurant à Voisinage de la Tour 15, B-4100 Seraing.

L'assemblée a délégué à Monsieur Philippe Decaluwe, prédit, la gestion journalière des affaires de la société avec un pouvoir de signature individuelle et illimité, avec effet immédiat.

- Monsieur Michel Bossuyt, Operations Manager, demeurant à Roodhuisweg 44, 8510 Bellegem.

L'assemblée a délégué à Monsieur Michel Bossuyt, prédit, le pouvoir d'engager valablement la société vis-à-vis des tiers en matière logistique et opérationnelle en toutes circonstances sous sa seule signature individuelle, avec effet immédiat.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale de l'année 2011;

b) pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année comme mandataires spéciaux de la prédite société, à savoir:

- Monsieur Anas Nigra, P&O Manager, Melsbroeksestraat, 2, B-1800 Peutie.

L'assemblée lui a délégué le pouvoir d'engager valablement la société vis-à-vis des tiers en matière sociale et légale en toutes circonstances sous sa seule signature individuelle, avec effet immédiat.

- Monsieur Klaas Van Hove, Regio Controller, demeurant à Klein Veldeken 20, 1730 Asse. L'assemblée lui a délégué le pouvoir d'engager valablement la société vis-à-vis des tiers en matière financière en toutes circonstances sous sa seule signature individuelle, avec effet immédiat.

- Monsieur Kurt Ghijsbrecht, Sales Manager, demeurant à Oveerloopstraat 20, 3012 Leuven. L'assemblée lui délègue le pouvoir d'engager valablement la société vis-à-vis des tiers en matière commerciale en toutes circonstances sous sa seule signature individuelle, avec effet immédiat.

Pour extrait conforme, délivré, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 13 décembre 2005.

A. Biel

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05594. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111584.3/203/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

**PROPERTY TRUST BERLIN 4, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 112.545.

*Extrait des décisions de l'actionnaire unique de la société adoptées le 5 décembre 2005*

L'associé unique de la société a décidé de fixer le nombre d'administrateurs de la société à 4 et de nommer M. Michael Kidd, demeurant au 21, rue d'Alzingen, L-3397 Roeser (Grand-Duché de Luxembourg) comme administrateur de la société avec effet au 5 décembre 2005.

La société a pris connaissance de la démission de M. John Marren comme administrateur de la société avec effet au 6 décembre 2005.

Les administrateurs de la société sont désormais:

- M. Richard Ray;
- M. Hitesh Patel;
- M. Michael Kidd.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PROPERTY TRUST BERLIN 4, S.à r.l.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04316. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111490.3/267/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**KULTURA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 55.723.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05867, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

*Pour KULTURA, Société Anonyme*

G. Birchen

Administrateur

(111491.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**CONSULT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 41.393.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05655, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

*Pour CONSULT S.A.*

ECOGEST S.A.

Signature

(111626.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

---

**CONSULT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 41.393.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05653, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

*Pour CONSULT S.A.*

ECOGEST S.A.

Signature

(111624.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

---

**LUXCONSEIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 102.905.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05541, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

Signature.

(111492.3/4181/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**POTSDAMER INVESTITIONSGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 47.848.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 7 décembre 2005*

Monsieur Jean-Yves Stasser, directeur, demeurant professionnellement à Luxembourg, 41, avenue de la Gare, a été nommé administrateur de la société en remplacement de Monsieur Franck Provost.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2006.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL03312. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111493.3/263/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**LOGOS INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 58.006.

—  
*Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 3 mai 2005*

- En conformité avec l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales et aux articles 5 et 6 des statuts de la société, le Conseil d'Administration a décidé de procéder au rachat de 143 actions au prix net de EUR 30.000,- (trente mille euros) soit de EUR 209,91 (deux cent neuf euros et quatre-vingt-onze cents) par action.

Certifié sincère et conforme

LOGOS INVEST HOLDING S.A.

Signature / Signature

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05398. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111495.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

---

**ARBEIT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 103.838.

—  
Il résulte des lettres adressées à la société ARBEIT INTERNATIONAL S.A. en date du 11 octobre 2005 que Monsieur Jean Lambert et Monsieur Antonio Mandra, administrateurs de la société ARBEIT INTERNATIONAL S.A. et TRUST-AUDIT S.A., Commissaire aux Comptes de la société ARBEIT INTERNATIONAL S.A., ont démissionné de leur fonction avec effet au 31 octobre 2005.

Le siège social de la société ARBEIT INTERNATIONAL S.A., établi au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le n° B 103.838 est dénoncé avec effet au 31 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2005.

VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05459. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111723.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

---

**ALINICO'S S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 101.361.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 27 avril 2005*

- Les mandats d'Administrateurs de Catégorie A de Messieurs Lorenzo Giovenzana, entrepreneur, résidant professionnellement au 12, Via Battaina, I-24059 Ugnano (BG) et Luigi Giovenzana, entrepreneur, résidant professionnellement au 12, Via Battaina, I-24059 Ugnano (BG), et les mandats d'Administrateurs de Catégorie B de Messieurs Jean-Robert Bartolini, diplômé D.E.S.S., résidant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et Sandro Capuzzo, employé privé, résidant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Paolo Sciume, réviseur d'entreprises, résidant à Milan, Italie, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans. Il viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Fait à Luxembourg, le 27 avril 2005.

Certifié sincère et conforme

ALINICO'S S.A.

Signature / Signature

Administrateur Cat. A / Administrateur Cat. B

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05400. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111496.3/795/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

**P.W.S. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8398 Roodt/Septfontaines, 18, Lotissement des Roses.  
R. C. Luxembourg B 65.661.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04424, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour P.W.S. S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(111618.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

**URTIS FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 111.986.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2005 que:

i) Monsieur Mike Jimmy Tong Sam, expert-comptable, né le 24 novembre 1968 à Moka (Mauritius) et demeurant professionnellement 54, avenue Pasteur à L-2310 Luxembourg, Monsieur Vincent Willems, employé privé, né le 30 septembre 1975 à Liège, (Belgique) et demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg, ainsi que Monsieur Monsieur Lawrence Brian Workman, expert comptable, né le 30 septembre 1960 à Philadelphia (Pennsylvania, USA) et demeurant 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, ont été respectivement nommés Administrateur de type A et Administrateurs de type B en remplacement de Messieurs Bruno Beernaerts, David De Marco, et Alain Lam, démissionnaires.

ii) MAYFAR TRUST, S.à r.l., ayant son siège au 54, avenue Pasteur à L-2310 Luxembourg, a été nommée Commissaire en remplacement de CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., démissionnaire.

iii) Le siège social de la société a été transféré de son siège actuel au 38, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05386. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(112017.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

**OVERLAND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 90.682.

Le 15 décembre 2005, l'associée unique,  
BV HOLDING MAATSCHAPPIJ «DE HONDSRUG», Rokin 55, NL-1012 KK Amsterdam,  
a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Jacobus Adrianus Marcellus Wintermans, de ses fonctions de Gérant de la société, avec effet au 15 décembre 2005.

- d'accepter la démission de Monsieur Hans de Graaf, de ses fonctions de Gérant de la société, avec effet au 15 décembre 2005.

- d'accepter la nomination de EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 34.766, avec siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, aux fonctions de Gérant de la société, pour une période indéterminée, avec effet au 15 décembre 2005.

Le seul Gérant est désormais:

- EURO MANAGEMENT SERVICES S.A. La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour OVERLAND, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL05896. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111520.2//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

**TELE DISC II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8063 Bertrange, 4, rue Spierzelt.

R. C. Luxembourg B 29.195.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04427, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour TELE DISC II, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(111619.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

**UNITED EUROPE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 106.262.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2005 que:

i) Monsieur Andrea De Maria, employé privé, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg ainsi que Mademoiselle Annalisa Ciampoli, employée privée, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg, ont été nommés administrateurs en remplacement de Messieurs Bruno Beer-naerts et David De Marco, démissionnaires.

ii) MAYFAR TRUST, S.à r.l., ayant son siège au 54, avenue Pasteur à L-2310 Luxembourg a été nommée commissaire en remplacement de CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., démissionnaire.

iii) Le siège social de la société a été transféré de son adresse actuelle au 38, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05390. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111996.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



**NEW ENERGY INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 112.974.

**STATUTS**

L'an deux mille cinq, le trois novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

- Monsieur Andrea Giovanni Carini, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

- Monsieur Umberto Cerasi, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est régi par les présents statuts une société anonyme sous la dénomination de NEW ENERGY INTERNATIONAL HOLDING S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Le conseil d'administration peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou à l'étranger.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée à compter de l'acte constitutif. Elle pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

**Art. 4.** La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 310 (trois cent dix) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Le capital autorisé est fixé à EUR 1.000.000,- (un million d'euros), représenté par 10.000 (dix mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est, pendant une période se terminant la cinquième année suivant la date de publication des présents statuts, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

**Art. 6.** Toute action est indivisible; la société ne reconnaît, quant à l'exercice des droits accordés aux actionnaires, qu'un seul propriétaire pour chaque titre.

Si le même titre appartient à plusieurs personnes, la société peut suspendre l'exercice des droits y afférents jusqu'à ce qu'une seule d'entre elles soit désignée comme étant à son égard propriétaire du titre.

### Administration - Surveillance

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil, composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

Les administrateurs sortants sont rééligibles. Le mandat des administrateurs sortants cesse immédiatement après l'assemblée générale annuelle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, nommé par l'assemblée générale des actionnaires, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale des actionnaires, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive. L'administrateur, ainsi nommé par l'assemblée générale des actionnaires, achève le mandat de celui qu'il remplace.

**Art. 8.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, au siège social ou en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, indiqué dans les convocations, ou de l'étranger.

Sauf dans le cas de force majeure résultant de guerre, de troubles ou d'autres calamités publiques, le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

Tout membre empêché ou absent peut donner par écrit, par télégramme, par télex ou par télécopieur, confirmés par écrit, à un de ses collègues délégation pour le représenter aux réunions du conseil et voter en son lieu et place.

Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Le conseil d'administration peut, avec l'accord de tous ses membres, prendre, en dehors de toute réunion, des décisions unanimes, écrites, signées séparément par tous les administrateurs.

**Art. 9.** En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur, confirmés par écrit. Ces lettres, télégrammes, télex ou télécopies seront annexés au procès-verbal de la délibération.

**Art. 10.** De chaque séance du conseil d'administration il sera dressé un procès-verbal qui sera signé par tous les administrateurs qui auront pris part aux délibérations.

Les copies ou extraits, dont production sera faite, seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 11.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

**Art. 12.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Exceptionnellement, la première personne déléguée à la gestion journalière des affaires de la société pourra être désignée par l'assemblée générale extraordinaire constituante.

**Art. 13.** Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

**Art. 14.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Les commissaires ont un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes opérations de la société.

Ils peuvent prendre connaissance, sans déplacement, des livres, de la correspondance, des procès-verbaux et généralement de toutes écritures de la société.

**Art. 15.** Les administrateurs et commissaires ne contractent, à raison de leur gestion, aucune obligation personnelle relativement aux engagements de la société, mais ils sont responsables vis-à-vis de la société de l'exécution de leur mandat et des fautes commises dans l'exercice de leurs fonctions.

### Assemblée générale

**Art. 16.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

**Art. 17.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième jeudi du mois de mars à 14.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Elle peut néanmoins se réunir, à la demande d'un actionnaire, à toute autre date antérieure à celle fixée dans le premier alinéa ci-dessus, à la condition que les autres actionnaires marquent leur accord.

**Art. 18.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Elle se tient au lieu indiqué dans les avis de convocation. Les sujets à l'ordre du jour sont mentionnés dans la convocation.

**Art. 19.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

**Art. 20.** Chaque action donne droit à une voix. Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

**Art. 21.** L'Assemblée générale ordinaire délibère valablement quelle que soit la portion du capital présente ou représentée. Pour être valables, les résolutions devront être prises à la majorité simple des votes exprimés.

L'assemblée générale extraordinaire ayant pour objet la modification des statuts de la société ne délibère valablement que si la moitié au moins du capital est présente ou représentée. Si cette condition n'est pas remplie, lors de la première convocation, une nouvelle assemblée sera convoquée conformément aux dispositions légales. Les résolutions, pour être valables, devront recueillir le vote favorable d'actionnaires représentant deux tiers au moins des actions présentes ou représentées.

**Art. 22.** L'assemblée générale est présidée par le président du conseil d'administration ou, à son défaut, par celui qui le remplace.

Le président de l'assemblée désigne le secrétaire et l'assemblée élit un scrutateur.

**Art. 23.** Les délibérations de l'assemblée générale sont consignées dans un procès-verbal qui mentionne les décisions prises et les déclarations dont les actionnaires demandent l'inscription.

Le procès-verbal est signé par les membres du bureau. Les extraits qui en sont délivrés sont certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

#### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 24.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 25.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration peut procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 26.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

Après réalisation de l'actif et l'apurement du passif, les actions de capital seront remboursées. Toutefois elles ne seront prises en considération qu'en proportion de leur degré de libération.

#### **Disposition générale**

**Art. 27.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (soparfi), ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra le troisième jeudi du mois de mars 2006 à 14.00 heures.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Evaluation*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille cinq cents euros.

#### *Souscription*

Les actions ont été souscrites comme suit par:

1.- Monsieur Andrea Giovanni Carini: cent cinquante-cinq actions. . . . .	155
2.- Monsieur Umberto Cerasi: cent cinquante-cinq actions. . . . .	155
Total: trois cent dix actions. . . . .	310

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en numéraire, de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

*Assemblée générale extraordinaire*

Les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoquées, se sont ensuite constituées en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2.- Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Marco Cameroni, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal; Président du Conseil d'Administration.

b) Monsieur Andrea Giovanni Carini, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

c) Madame Marie-Louise Schmit, employée privée, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

3.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

Monsieur Claude Weis, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

4.- Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2008.

5.- Conformément aux dispositions statutaires, le conseil d'administration est autorisé, après décision préalable de l'assemblée générale, à déléguer la gestion journalière de la société à un de ses membres.

6.- L'adresse de la société est fixée à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A.G. Carini, U. Cerasi, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2005, vol. 26CS, fol. 18, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2005.

J. Elvinger.

(001733.3/211/211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2006.

**FLYING STAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 88.596.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05656, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour FLYING STAR S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(111630.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

**EDELWEISS PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 83.723.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 17 juin 2005 que:

- L'assemblée a confirmé au poste de Commissaire aux comptes MONTBRUN REVISION, S.à r.l. ayant fait fonction en lieu et place de MONTBRUN FIDUCIAIRE REVISION, S.à r.l. appelée à cette fonction lors de la constitution.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2005, réf. LSO-BL06015. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111998.3/677/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

**HOFFMAN MANAGEMENT & BOARDS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 80.869.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05658, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour HOFFMAN MANAGEMENT & BOARDS S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(111632.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

---

**BOLDEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 73.056.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05660, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour BOLDEN S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(111633.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

---

**LUXANE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3641 Kayl, 7, rue du Faubourg.  
R. C. Luxembourg B 98.491.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04337, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(111640.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

---

**ACOME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3401 Dudelange, 42, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 9.423.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04333, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(111642.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

---

**C.R. ENTREPRISES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 188, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 61.646.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05817, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Signature.

(111811.3/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

---

**REFOOD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 40.498.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

Madame Sonia Garcia, employée privée, demeurant professionnellement à L-2212 Luxembourg, agissant en tant que mandataire pour:

1.- La société anonyme holding WATERBURY HOLDING S.A., avec siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section et le numéro B 40.418; et

2.- La société PLOUTOS S.A.H., avec siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section et le numéro B 30.310,

en vertu d'une procuration sous seing privée, donnée à Luxembourg, le 20 décembre 2005,

laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par la mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, restera annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées.

Seules associées représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée REFOOD, S.à r.l. avec siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 40.498;

constituée suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg en date du 8 mai 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 470 du 17 octobre 1992, et modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 103, du 3 février 2003.

Qu'elle a un capital social de cent mille euros (100.000,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR).

- Les comparantes sont propriétaires de la totalité des parts sociales de la Société.

- Par la présente les comparantes, ici représentées comme ci-avant, en tant que leur qualité d'associées représentant l'intégralité du capital social et bénéficiaires économiques finales de l'opération dissolvent la Société avec effet immédiat.

- Elles déclarent avoir pleine connaissance des statuts de la société et en connaître parfaitement la situation financière.

- En leurs qualités de liquidateurs de la Société elles déclarent que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, qu'en leurs qualités d'associés représentant l'intégralité du capital social elles se trouvent investies de tout l'actif et s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à elles-mêmes; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- Les associées représentant l'intégralité du capital social donnent décharge pleine et entière au gérant pour son mandat jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société REFOOD, S.à r.l.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date d'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: S. Garcia, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, vol. 26CS, fol. 87, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 5 janvier 2006.

P. Decker.

(001943.3/206/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 janvier 2006.

**SIMULATION TECHNOLOGIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5240 Sandweiler, 11A, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 79.316.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04331, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(111644.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.



**RT-LOG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 34, Parc d'Activité Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 100.254.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04330, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(111645.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

**FIALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 64, rue de Mühlenbach.  
R. C. Luxembourg B 68.672.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04329, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2005.

SOFINTER S.A.

Signature

(111647.3/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

**INTERNATIONAL SAILING BOATS HOLDCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 113.025.

STATUTES

In the year two thousand five, on the twenty-fifth day of November.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary public residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

RHONE PARTNERS II L.P., a limited partnership formed under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, U.S.A., registered with the Delaware Secretary of State under number 020367366-3534147,

RHONE OFFSHORE PARTNERS II L.P., a limited partnership formed under the Delaware Revised Uniform Limited Partnership Act, with registered office at M&C Corporate Services Limited, PO Box 309GT, Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies, Cayman Islands under number CR-13617,

RHONE GERMAN PARTNERS II, GmbH & CO.KG, a limited partnership formed under the laws of the Federal Republic of Germany, with registered office at c/o Pöllath + Partner, Kardinal-Faulhaber-Strasse 10, 80333 Munich, Germany, registered with Amtsgericht München, Registergericht under number HRA 80159,

RHONE COINVESTMENT II L.P., a limited partnership formed under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, U.S.A., registered with the Delaware Secretary of State under number 030364805-3665510,

represented by Mr Bart Zech, lawyer, with professional address in 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, by virtue of proxies given in London.

The said proxies, after having been signed in due form by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name**

There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name INTERNATIONAL SAILING BOATS HOLDCO, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

**Art. 2. Registered office**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be,

by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Object**

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

### **Art. 4. Duration**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

## **II. Capital - Shares**

### **Art. 5. Capital**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

### **Art. 6. Shares**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties. If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

## **III. Management - Representation**

### **Art. 7. Board of managers**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

#### **Art. 8. Powers of the board of managers**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

#### **Art. 9. Procedure**

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

#### **Art. 10. Representation**

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

#### **Art. 11. Liability of the managers**

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

### **IV. General meetings of shareholders**

#### **Art. 12. Powers and voting rights**

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

#### **Art. 13. Form - Quorum - Majority**

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

### **V. Annual accounts - Allocation of profits**

#### **Art. 14. Accounting Year**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

### Art. 15. Allocation of Profits

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

### VI. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

### VI. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2005.

#### *Subscription - Payment*

Thereupon, RHONE PARTNERS II L.P., prenamed and represented as stated above declares to subscribe to one hundred and sixty (160) shares in registered form, with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to four thousand Euro (EUR 4,000.-).

Thereupon, RHONE OFFSHORE PARTNERS II L.P., prenamed and represented as stated above declares to subscribe to three hundred and twenty (320) shares in registered form, with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to eight thousand Euro (EUR 8,000.-).

Thereupon, RHONE GERMAN PARTNERS II, GmbH & CO.KG, prenamed and represented as stated above declares to subscribe to fifteen (15) shares in registered form, with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to three hundred and seventy-five Euro (EUR 375.-).

Thereupon, RHONE COINVESTMENT II L.P., prenamed and represented as stated above declares to subscribe to five (5) shares in registered form, with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to one hundred and twenty-five Euro (EUR 125.-).

The amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately three thousand five hundred Euro (EUR 3,500.-).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr Bart Zech with professional address in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, born in Putten, The Netherlands, on September 5, 1969;

- Mr Joost Tulkens, with professional address in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, born in Someren (The Netherlands), on

2. The registered office of the Company is set at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

RHONE PARTNERS II L.P., un «limited partnership» constitué selon les lois de l'Etat du (Delaware Revised Uniform Limited Partnership Act), ayant son siège social à c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center,

1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, U.S.A., enregistré auprès du Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 020367366-3534147,

RHONE OFFSHORE PARTNERS II L.P. un «limited partnership» constitué selon les lois de l'Etat du Delaware (Revised Uniform Limited Partnership Act), ayant son siège social à M&C Corporate Services Limited, PO Box 309GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, enregistré auprès du register des sociétés des Iles Cayman sous le numéro CR- 13617,

RHONE GERMAN PARTNERS II, GmbH & CO.KG un «limited partnership» constitué selon les lois de la République Fédérale d'Allemagne, ayant son siège social à Pöllath + Partner, Kardinal-Faulhaber-Strasse 10, 80333 Munich, Allemagne, enregistré auprès du Amtsgericht München, Registergericht sous le numéro HRA 80159,

RHONE COINVESTMENT II L.P. une société en commandite constituée sous le Delaware Revised Uniform Limited Partnership Act, ayant son siège social à c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, U.S.A., enregistré auprès du Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 030364805-3665510,

représentées par Monsieur Bart Zech, juriste, ayant son adresse professionnelle à L-2636 Luxembourg, en vertu de procurations données à Londres.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

## I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

### Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination INTERNATIONAL SAILING BOATS HOLDCO, S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

### Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

### Art. 3. Objet social

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

### Art. 4. Durée

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.



## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes sous-crites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

## III. Gestion - Représentation

### Art. 7. Conseil de gérance

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.

### Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus d'un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus d'un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

### Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

### Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature individuelle de chaque gérant de la Société, ou, le cas échéant, par les signatures individuelle ou conjointe ou unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.



#### **Art. 11. Responsabilités des gérants**

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

#### **IV. Assemblée générale des associés**

##### **Art. 12. Pouvoirs et droits de vote**

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

##### **Art. 13. Forme - Quorum - Majorité**

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

#### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices**

##### **Art. 14. Exercice social**

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

##### **Art. 15. Affectation des bénéfices**

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

#### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

#### **VII. Disposition générale**

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

##### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2005.

##### *Souscription - Libération*

Ces faits exposés, RHONE PARTNERS II L.P., prénommée et représentée comme dit ci-dessus, déclare souscrire à cent soixante (160) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de quatre mille euros (EUR 4.000,-).

Ces faits exposés, RHONE OFFSHORE PARTNERS II L.P., prénommée et représentée comme dit ci-dessus, déclare souscrire à trois cents vingt (320) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de huit mille euros (EUR 8.000,-).

Ces faits exposés, RHONE GERMAN PARTNERS II, GmbH & CO.KG, prénommée et représentée comme dit ci-dessus, déclare souscrire à quinze (15) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de trois cent soixante-quinze euros (EUR 375,-).

Ces faits exposés, RHONE COINVESTMENT II L.P., prénommée et représentée comme dit ci-dessus, déclare souscrire à cinq (5) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

#### Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ trois mille cinq cents euros (EUR 3.500,-).

#### Décisions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
  - Monsieur Bart Zech, avec adresse professionnelle à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, né à Putten, Pays-Bas, le 5 septembre 1969.
  - Monsieur Joost Tulkens, avec adresse professionnelle à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, né à Someren (Pays-Bas), le 26 avril 1973.
2. Le siège social de la Société est établi au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

#### Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Zech, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 5 décembre 2005, vol. 434, fol. 26, case 4. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 décembre 2005.

H. Hellinckx.

(002409.3/242/439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

#### **AXEL ASSETS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Rupperts.

R. C. Luxembourg B 86.845.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05665, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour AXEL ASSETS MANAGEMENT S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(111674.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

#### **CHAILLY PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 96.076.

—

#### EXTRAIT

Il résulte des délibérations prises lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société tenue au siège social en date du 2 novembre 2005, que le Conseil d'Administration décide de transférer, à compter du 2 novembre 2005, le siège social de la Société du 140, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2005, réf. LSO-BK05777. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111731.3/1384/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

**CAROUGE & CIE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 54.446.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05666, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour CAROUGE & CIE S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(111677.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

**CARRAIG MOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 108.899.

*Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration tenu le 12 décembre 2005*

Il résulte des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 12 décembre 2005 que le siège social de la société a été transféré au 69A, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04645. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(111678.3/280/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

**MATCHFIN HOLDING SOCIETE DE GESTION ET PLACEMENTS INDUSTRIELS S.A.,  
Société Anonyme Holding.**

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 59.410.

**DISSOLUTION**

In the year two thousand and five, on the twenty-eighth of December.

Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

EAGLE PORTFOLIO LLC, a company with registered office at Suite 1150, 1021 Main Street, Houston, Texas, U.S.A., here represented by Mr Raphaël Rozanski, private employee, with professional address at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given in Houston, Texas, U.S.A., on December 21, 2005.

Such proxy after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, through its mandatory, required the undersigned notary to state that:

- The company MATCHFIN HOLDING SOCIETE DE GESTION ET PLACEMENTS INDUSTRIELS S.A., R.C.S. Luxembourg B 59.410, hereafter called «the Company», was incorporated pursuant to a deed of Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg, dated May 22, 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 477 of September 2, 1997.

The Articles of Incorporation have lastly been amended pursuant to a deed of the same notary, dated February 16, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 849 of October 5, 2001.

- The Company's capital is presently set at five hundred thousand Euro (EUR 500,000.-), divided into twenty thousand (20,000) shares having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, entirely subscribed and fully paid-in.

- The appearing party has successively become the owner of all the shares of the Company.

- The appearing party as sole shareholder resolves to dissolve the Company with immediate effect.

- The appearing party declares that it has full knowledge of the Articles of Incorporation of the Company and that it is fully aware of the financial situation of the Company.

- The appearing party, as liquidator of the Company, declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the said Company have been paid or fully provided for, that the sole shareholder is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume liability for any known but unpaid and for any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself; consequently the liquidation of the Company is deemed to have been carried out and completed.

- The sole shareholder hereby grants full discharge to the Directors and the Commissaire for their mandates up to this date.

- The books and records of the dissolved Company shall be kept for five years at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Thereafter, the mandatory of the appearing party produced to the notary the bearer shares which have immediately been lacerated.

Upon these facts the notary stated that the company MATCHFIN HOLDING SOCIETE DE GESTION ET PLACEMENTS INDUSTRIELS S.A. was dissolved.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing party, said mandatory signed with Us the notary, the present original deed.

#### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

EAGLE PORTFOLIO LLC, une société avec siège social à Suite 1150, 1021 Main Street, Houston, Texas, U.S.A., ici représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, employé privé, avec adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Houston, Texas, U.S.A., le 21 décembre 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme MATCHFIN HOLDING SOCIETE DE GESTION ET PLACEMENTS INDUSTRIELS S.A., R.C.S. Luxembourg B 59.410, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 mai 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 477 du 2 septembre 1997.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire, en date du 16 février 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 849 du 5 octobre 2001.

- La Société a actuellement un capital social de cinq cent mille euros (EUR 500.000,-), divisé en vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investie de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire les actions au porteur lesquelles ont immédiatement été lacérées.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société MATCHFIN HOLDING SOCIETE DE GESTION ET PLACEMENTS INDUSTRIELS S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Rozanski, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, vol. 26CS, fol. 93, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2006.

A. Schwachtgen.

(002119.3/230/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

**GFE FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 1A, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 91.815.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL05667, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour GFE FINANCE HOLDING S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(111679.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

**ARIETE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 73.239.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04523, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour ARIETE S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(111681.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

**RESOTHEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 53.219.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04513, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour RESOTHEL S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(111717.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

**MON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 147, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 65.771.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 août 2005*

Les actionnaires de la Société Anonyme MON S.A., se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social à Strassen et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Armand Distave, conseil économique et fiscal, de son mandat d'administrateur de la société est acceptée;
- Est nommé administrateur, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2008, Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt;
- L'administrateur nouvellement nommé déclare accepter son mandat.

Strassen, le 8 août 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03456. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(111778.3/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

**ELIABEL S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 103.133.

—  
**DISSOLUTION**

In the year two thousand and five, on the twenty-second of December.  
Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

DANATOR VARDFASTIGHETER AB, a company with registered office at P.O. Box 120 08, S-102 21 Stockholm, Sweden,

here represented by Mr Raphaël Rozanski, private employee, with professional address at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given in Stockholm, on October 21, 2005.

Such proxy after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearer, through his mandatory, required the undersigned notary to state that:

- The company ELIABEL S.A., R.C.S. Luxembourg B 103.133, hereafter called «the Company», was incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated September 21, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1241 of December 3, 2004.

- The Company's capital is presently set at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-), divided into three hundred and ten (310) shares having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, entirely subscribed and fully paid-in.

- The appearing party has successively become the owner of all the shares of the Company.

- The appearing party as sole shareholder resolves to dissolve the Company with immediate effect.

- The appearing party declares that it has full knowledge of the Articles of Incorporation of the Company and that it is fully aware of the financial situation of the Company.

- The appearing party as liquidator of the Company, declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the said Company have been paid or fully provided for, that the sole shareholder is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume liability for any known but unpaid and for any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself; consequently the liquidation of the Company is deemed to have been carried out and completed.

- The sole shareholder hereby grants full discharge to the Directors and the Commissaire for their mandates up to this date.

- The books and records of the dissolved Company shall be kept for five years at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Thereafter, the mandatory of the appearing party produced to the notary the share register with the relevant transfers of shares which has been immediately cancelled.

Upon these facts the notary stated that the company ELIABEL S.A. was dissolved.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing party, said mandatory signed with Us the notary, the present original deed.

**Traduction française du texte oui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

DANATOR VARDFASTIGHETER AB, une société avec siège social à P.O. Box 120 08, S-102 21 Stockholm, Suède, ici représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, employé privé, avec adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Stockholm, le 21 octobre 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme ELIABEL S.A., R.C.S. Luxembourg B 103.133, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 21 septembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1241 du 3 décembre 2004.

- La Société a actuellement un capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000.-), divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100.-) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.



- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investie de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire le registre des actions avec les transferts afférents lequel a été immédiatement annulé.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société ELIABEL S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Rozanski, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2005, vol. 26CS, fol. 86, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2006.

A. Schwachtgen.

(002124.3/230/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

**ALINDGA INVESTMENTS SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 99.421.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and five, on the twenty-second of December.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Vugar Mamedaliev, residing at 303, 15 Osenny boulevard, Moscow, Russia,

here represented by Raphaël Rozanski, private employee, with professional at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Moscow, on September 1st, 2005,

said proxy after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, through its representative, has requested the notary to state that:

- The appearing party is the only shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of ALINDGA INVESTMENTS SERVICES, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B Number 99.421, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Paul Hencks, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, dated February 2, 2004, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Number 423 of April 21, 2004.

The Company's capital is set at twelve thousand five hundred (12,500.-) Euro (EUR), represented by five hundred (500) shares of a par value of twenty-five (25.-) Euro (EUR) each, all fully subscribed and entirely paid up.

- The appearing party as sole shareholder of the company and final beneficial owner of the operation hereby resolved to proceed with the dissolution of the company with effect from today.

- The appearing party as liquidator of the company ALINDGA INVESTMENTS SERVICES, S.à r.l. declares that the activity of the company has ceased, that the known liabilities of the said company have been paid or fully provided for, that the sole shareholder is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume liability for any known but unpaid and for any as yet unknown liabilities of the company before any payment to himself; consequently the liquidation of the company is deemed to have been carried out and completed;

- it has fully knowledge of the articles of incorporation of the company and perfectly knows the financial situation of the company.

- it grants full discharge to the manager of the company for its mandate up to this date.

- The books, documents and records of the Company shall be kept during a period of five years at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Vugar Mamedaliev, domicilié au 303, 15 Osenny boulevard, Moscou, Russie, ici représenté par Monsieur Raphaël Rozanski, employé privé, avec adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Moscou, le 1<sup>er</sup> septembre 2005.

Laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société ALINDGA INVESTMENTS SERVICES, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B numéro 99.421, ayant son siège social à Luxembourg, constituée par acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 2 février 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C Numéro 423 du 21 avril 2004.

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros (EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.

- Par la présente la comparante en qualité d'associée unique et bénéficiaire économique final de l'opération prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la société ALINDGA INVESTMENTS SERVICES, S.à r.l. déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

- Elle a pleinement connaissance des statuts de la société et de la situation financière de celle-ci.

- L'associée unique donne décharge pleine et entière au gérant de la société pour son mandat jusqu'à ce jour.

- Les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant une durée de cinq années à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Rozanski, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2005, vol. 26CS, fol. 86, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2006.

A. Schwachtgen.

(002123.3/230/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2006.

**OSWA HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 67.448.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04510, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2005.

Pour OSWA HOLDING S.A.H.

ECOGEST S.A.

Signature

(111721.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2005.